

Terrorisme et Résistance !

Les salariés du terminal T2 G résiste sous l'occupation par le Groupe 3S Alyzia.

Résistance :

Depuis le mois de janvier 2017, nous avons eu recours à plusieurs mouvements de grèves qui ont donné lieu à des incontestables succès à l'appel de SUD Aérien et de la CGT. Des mouvements de grèves totalement légitimes au vu des démantèlements de nos acquis (la dénonciation de notre maintien de salaire aura un impact direct sur la PQS ainsi que le 13^{eme} mois, la subrogation qui passe de 6 mois à 3 mois, etc...) qui ont pris effet au 31/07/2017.

De plus les salariés qui ont pris des congés n'ont toujours pas été payés ainsi que la moitié de la prime de qualité de services que la direction 3S Alyzia refuse de payer en prétextant que c'est à l'AGS de payer.

SUD Aérien a écrit et contacté le service d'enquêtes des AGS et l'URSSAF en vue de l'établissement d'une enquête pour une plainte pénale pour détournements de fonds publics, faux et usages de faux... ! Nous avons par ailleurs saisi les services instructeurs de la DIRRECTE pour enquête.

Nous avons également pris contact avec des députés (Insoumis) pour mettre en lumière les agissements de notre direction délinquante multirécidiviste.

Terrorisme :

Suite à l'incontestable succès de nos mouvements de grève, les dirigeants du groupe 3S Alyzia ont fait le choix de la répression à des fins politiques et financières en profitant de la période estivale ou la mobilisation est faible pour envoyer plus d'une quarantaine de courrier aux salariés (dont plusieurs délégués), une trentaine de courriers en vue d'une sanction disciplinaire et une dizaine de courriers en vue d'un licenciement qui ont déjà pris effet pour plusieurs camarades licenciés.

SUD Aérien a donc accompagné plusieurs salariés lors de ces entretiens : il s'avère que pour la plupart la direction 3S Alyzia avait peu d'éléments et pour certains des éléments erronés voire inexistant, ceci ne peut pas justifier des licenciements ou des sanctions. Nous allons contester toutes les sanctions ou licenciements pour lesquels SUD Aérien a été présent lors de ces entretiens.

Il s'agit de collègues dont la direction n'a ABSOLUMENT rien à leur reprocher sur le plan professionnel mais qui ont eu le tort d'avoir été grévistes. Nous rappelons que le groupe 3S ALYZIA a déjà été condamné plusieurs fois notamment en 2016, la justice a ordonné la réintégration des salariés licenciés pour fait de grève.

Plusieurs salarié on d'ors et déjà contesté leur sanction devant les Prud'hommes, une trentaine de salariés ont demandé individuellement des dommages et intérêts correspondant au préjudice subi lors de leur transfert irrégulier vers le Groupe 3S Alyzia. Les premières audiences ce dérouleront dès le mois d'Octobre.

→

Comité d'entreprise :

Toujours dans la même stratégie de lâcheté, la direction profite de la période estivale et l'absence de la majorité des élus du Comité d'entreprise pour déclencher plusieurs réunions extraordinaires afin de faire passer au plus vite plusieurs projets, avec comme ordre du jour :

- **Avis du Comité d'entreprise sur le projet de transfert coordination KL et UX vers la société ART.**
- **Information et consultation sur le projet de transfert du traitement piste des vols hors Juliette par transfert conventionnel vers la société SFG.**

D'après la direction des courriers seront envoyés cette semaine aux salariés concernés et une menace de répondre sous 7 jours pour une mise en place du transfert de l'activité dans le cadre de l'application des dispositions conventionnelles de transfert du Transport Aérien Personnel au Sol.

SUD Aérien va faire intervenir l'inspecteur du travail pour stopper tous ces projets, la direction n'a pas respecté les règles élémentaires de passer par le CHSCT avant de présenter le projet au Comité d'entreprise, de plus notre nouvelle DRH a présidé la réunion C.E sans présenter de mandat. **La raison pour laquelle la direction n'a pas présenté ces projet au CHSCT, c'est qu'il n'y' a aucun élus CFTC au CHSCT !**

Tous les projets présentés par la direction au C.E ont été approuvés par les élus de la CFTC, depuis le transfert la CFTC est d'accord sur tout avec la direction, **la CFTC se rend également complice sur le fait de faire campagne auprès des salariés pour faire intervenir l'AGS ... elle prendra également ses responsabilités !**

Nous proposons à la direction d'envoyer les élus et sympathisants de la CFTC vers SFG et ART puisqu'ils sont favorables à ces projets ! Les élus SUD Aérien et CGT n'ont pas le choix de donner suite favorable quant à l'exercice de leur droit d'alerte tant au CE qu'au CHSCT.

Accord de substitution :

Pour SUD Aérien il est clair qu'aucun accord de substitution ne sera signé de notre part, tout ce que nous avons à ce jour sont des acquis à titre individuel depuis le 05 septembre 2013 et cela a été acté et signé par M. Savioz (Swissport).

Ça serait un piège de signer un accord de substitution, de plus le fait qu'il insiste autant sur ce point-là c'est qu'il y a rien de bon pour nous ... et quand c'est flou c'est qu'il y a un loup ! On ne peut pas se substituer au nom des salariés, les salariés qui sont intéressés par les propositions de la direction n'ont qu'à signer un avenant allant dans ce sens. (CFTC)

Voilà à quoi aboutit le dialogue Social chez 3/S Alyzia, de la même manière que les ordonnances approuvées par la majorité Macron ! On n'a pas peur et nous sommes plus que déterminés et nous allons y répondre et cela par tous les moyens et sur tous les terrains !

Nous somme ni dupes ni soumis, c'est pourquoi la mobilisation doit se poursuivre, préparons ensemble une rentrée sociale pleine de mobilisation pour faire aboutir nos revendications.

Voilà les trois piliers sur lesquels les élus SUD Aérien se sont engagés : Justice, dignité et solidarité.

Celui qui lutte peut perdre, mais celui qui ne lutte pas a déjà perdu !

SUD Aérien appelle à ne pas cesser la lutte tant que nous n'obtiendrons pas satisfaction !

Vos délégués Sud Aérien